

Le Pr Pierre Alaka Alaka vient de voir briser son rêve de devenir député à l'Assemblée Nationale, à cause du boycott des élections locales 2020 par le MRC, parti qui l'avait investi.

Le célèbre fiscaliste agréé à la Cemap doit encore attendre, lui qui se voyait déjà avec l'écharpe tricolore sur son épaule. Candidat aux législatives à Wouri -Est sous la bannière du MRC, voilà que le rêve vient de prendre fin, suite à une décision du directoire du parti de Maurice Kamto de boycotter le double scrutin.

Le Pr Pierre Alaka Alaka a commenté par téléphone ce matin sur ABK radio la décision du MRC de faire volte-face. Tout d'abord, ce spécialiste des questions fiscales a tenu à éclairer la lanterne des auditeurs « **Je ne suis pas militant du MRC** », a-t-il précisé d'entrée de jeu.

Par la suite, le Pr Alaka Alaka a déclaré avoir été contacté par plusieurs partis politiques pour être investi en vue double scrutin de février 2020. Il y avait alors 4 propositions, raison pour laquelle l'enseignant d'université dit avoir procédé par tirage « **j'ai tiré au sort et c'est le MRC qui est sorti** », affirme-t-il. Une aventure qui ne va malheureusement pas durer pour longtemps. « **ça s'arrête là. Je n'ai aucun regret** », note-il.

Mais, le Pr Pierre Alaka Alaka est bien conscient que s'il allait à cette élection, il battrait le RDPC à plates coutures. C'est pourquoi il estime d'ailleurs que ses adversaires dans la circonscription de Wouri-Est peuvent se frotter les doigts et boire tranquillement les champagnes. Il pense notamment à Herve Emmanuel Nkom, membre du comité central du RDPC et candidat à la députation à Wouri-Est. « **Je l'aurais très bien battu, parce que j'aurais tenu un discours conciliateur. Mais dommage...** », lance-t-il.

Dans ses envolés, Pr Pierre Alaka Alaka, soutient qu'il avait claqué les portes du RDPC pour des idéologies. Répondant à ceux qui disent que Maurice Kamto par le refus d'aller aux élections a signé sa mort politique, l'universitaire explique que le MRC quant à lui va survivre car « **Il ne se limite pas au Professeur Maurice Kamto** ».